

# Association Sénégalité

## Rapport 2017

2.4.2018

1. Les faits saillants en 2017
2. Le financement des start-ups
3. L'Incubateur
4. L'aide aux étudiants
5. Les finances de l'association
6. La vie de l'Association

Association Sénégalité

Case postale 7350

CH-1002 Lausanne

email : [info@senegalite.ch](mailto:info@senegalite.ch)

[www.senegalite.ch](http://www.senegalite.ch)



*L'agriculture au Sénégal est peu mécanisée, mais se fait dans la bonne humeur et la joie*

# 1. Les faits saillants en 2017

## Au Sénégal

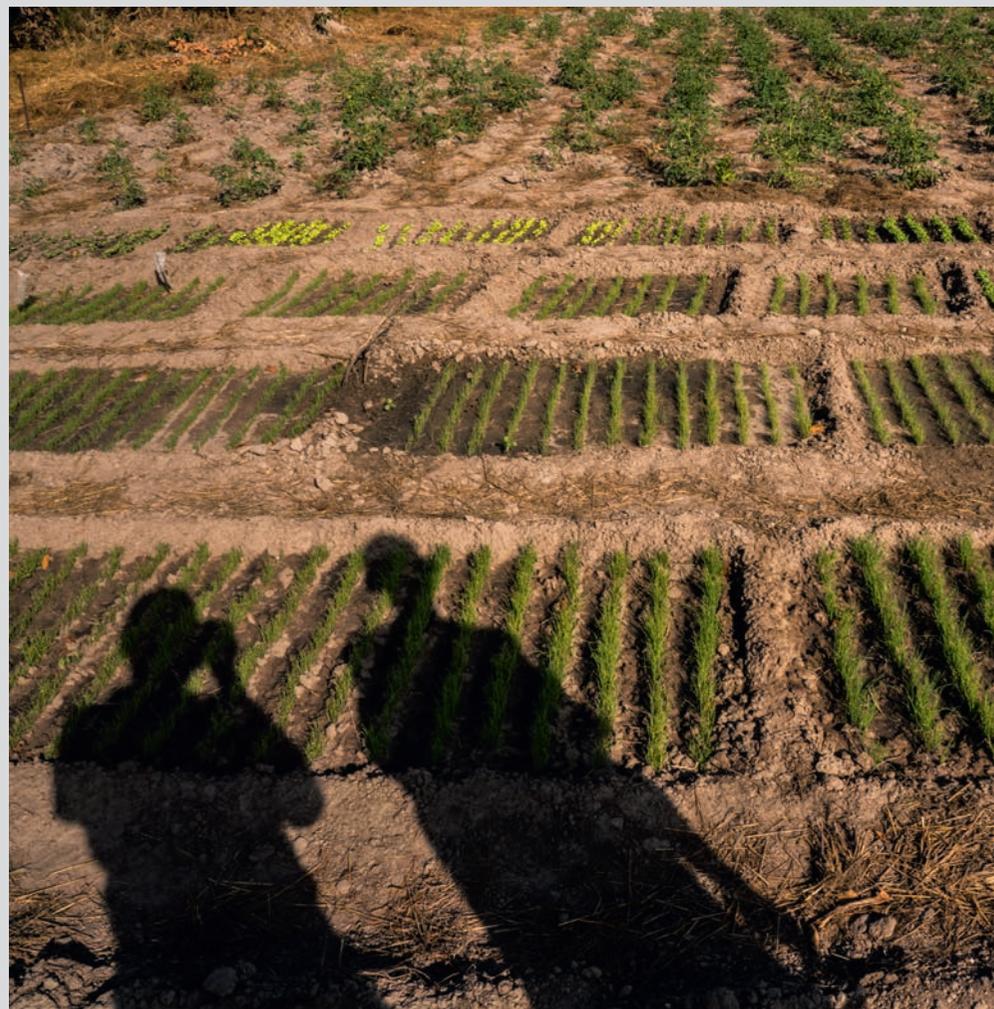
- ◇ Sénégalité assure depuis plusieurs années un soutien aux élèves du Lycée agricole de Bignona: financement de l'écolage, don d'un vélo aux 10 élèves ayant fait les meilleurs résultats, prise en charge de l'achat de livres pour la bibliothèque du lycée.
- ◇ Le projet "Coup de Pousse": Sénégalité a accordé des prêts sans intérêt à six jeunes techniciens agricoles, diplômés du Lycée - ce qui leur a permis de lancer leur entreprise. Ils font du maraîchage, ou de l'élevage bovin, ou enfin de l'élevage avicole.
- ◇ Une douzaine d'ordinateurs usagés, mais reconditionnés, ont été envoyés au Lycée Agricole, pour compléter la salle informatique.

## En Suisse

- ◇ Sénégalité a participé au Marché Solidaire de Noël à Lausanne, ce qui a permis de nombreux et fructueux contacts.
- ◇ Refonte du site Web, et création de la "Gazette", qui est désormais envoyée tous les deux mois à plus de cinq cent personnes.

## Dans l'Association

- ◇ Le Comité de Sénégalité a bien changé: quatre nouvelles personnes l'ont rejoint, et le travail s'organise de mieux en mieux.
- ◇ Sénégalité a obtenu un financement de la Fédération Vaudoise de Coopération, ce qui couvre la moitié des charges du projet "Coup de Pousse".
- ◇ La certification Zewo a été mise en chantier, et devrait aboutir dans le courant de 2018. (Zewo est une certification suisse pour les associations d'utilité publique).



*Kabirou Dramé, l'un des six jeunes entrepreneurs, nous montre sa pépinière - avec les plants de tomate en arrière-plan*

## 2. Le financement des start-ups

A la fin de l'année 2016, six jeunes techniciens agricoles diplômés avaient été sélectionnés pour bénéficier de l'aide de Sénégalité, sous forme de prêts sans intérêt, d'une durée de cinq ans.

Ils ont préparé une liste des fournitures dont ils avaient besoin pour lancer leur entreprise: semences, panneaux solaires, pompes, poussins, taurillons, clôtures, brouettes...

Sénégalité a ensuite payé les fournisseurs directement. En évitant de transférer de l'argent liquide, nous nous assurons que l'argent arrive à bon port.

Une première visite en mars 2017 a permis de voir que tout le matériel payé était effectivement sur place, et que les entreprises démarraient.

Une seconde visite en juillet, puis une troisième en décembre nous ont montré que les jeunes entrepreneurs faisaient preuve d'une grande ténacité, engrangeaient les premiers succès, et savaient faire face aux inévitables problèmes que rencontrent les projets.

En été 2017, le comité d'experts sénégalais, le CESPI, a sélectionné six nouveaux entrepreneurs. Mais le processus de sélection n'a pas entièrement répondu à nos attentes: lorsque nous avons rencontrés ces six techniciens agricoles, nous nous sommes rendu compte que deux d'entre eux n'avaient pas notre avis pas les qualités nécessaires pour réussir leur projet.

Nous avons donc mis en place un processus plus précis pour la sélection - et à partir de 2018, un représentant de Sénégalité assistera aux réunions de sélection.



*Khady Sarr a lancé son entreprise de maraîchage. Son terrain est un bijou, pas la moindre mauvaise herbe*

### 3. L'Incubateur

L'Incubateur, c'est un terrain de trois hectares, irrigué au goutte à goutte. Sénégalité a financé une bonne partie de ce projet.

A l'origine, ce terrain était destiné à accueillir les sortants du Lycée, afin qu'ils puissent apprendre, pendant une année, à devenir entrepreneurs. Cette intention a été remplacée par le projet "Coup de Pousse", et l'Incubateur a trouvé une nouvelle raison d'être.

Aujourd'hui, nombreux sont les riverains (les paysans des alentours) qui cultivent leur lopin de terre dans l'Incubateur: ils sont maintenant une cinquantaine, ils cultivent plus de 10'000 m<sup>2</sup>, chacun ayant un lopin de terre d'au moins 130 m<sup>2</sup>.

Tous les utilisateurs de l'Incubateur se sont regroupés en une Association des Utilisateurs, qui veille au maintien d'une discipline stricte.

Il a fallu longuement expliquer aux riverains le principe du goutte à goutte: car voyant le faible débit, ils avaient tendance à agrandir les trous, provoquant des inondations et privant d'eau les autres...

Le stock de tuyaux qui avaient été achetés grâce aux fonds de Sénégalité a diminué rapidement: en novembre 2017, il était épuisé.

Nous avons décidé de ne pas racheter de tuyaux, mais de transférer aux producteurs la responsabilité de l'entretien et de l'achat des tuyaux. Chaque riverain qui veut cultiver une parcelle doit acheter les tuyaux dont il aura besoin - une garantie qu'il en prenne soin.

L'année 2018 montrera comment les riverains se seront accommodés de cette nouvelle réglementation.



*Les riverains qui cultivent leur lopin de terre dans l'Incubateur ont parfois de la peine à comprendre le principe de l'arrosage au goutte-à-goutte: ils préfèrent inonder leurs cultures, quitte à percer les tuyaux....*

## 4. L'aide aux étudiants

En 2017, Sénégalité a payé les frais d'inscription et de tenue (uniforme) pour les élèves du Lycée agricole de Bignona, à savoir:

- 46 élèves des filières "Agronomie"
- 45 élèves des filières "Transformation et Conservation"

D'autre part, nous avons financé la cantine à hauteur de 2'120'000 francs CFA, soit 3'800 CHF.

Nous avons également contribué avec 500'000 FCFFA à l'achat de livres pour la bibliothèque du Lycée.

Enfin, comme chaque année, Sénégalité offre un vélo aux 10 élèves ayant obtenu les meilleurs résultats dans l'année - une manière de motiver les jeunes à étudier avec assiduité.

Seule ombre dans le tableau, la cantine a rencontré de nombreux problèmes:

L'Inspection Académique (c'est-à-dire le bras exécutif du Ministère de l'Education Nationale) fournissait jusqu'ici une aide en nature: huile, sacs de riz. En 2017, elle a stoppé cette aide - ce qui rendait l'exploitation de la cantine très problématique.

Le personnel de la cantine n'était pas satisfait des conditions offertes, et cela a conduit à une forte rotation du personnel, ainsi qu'un absentéisme important.

L'argent versé pour la cantine n'a ainsi été que très partiellement utilisé, et le solde sera employé en 2018 pour les autres aspects de l'aide aux étudiants.

Nous allons discuter de la situation de la cantine au printemps 2018 avec la direction du Lycée, pour voir si une aide de notre part pourrait faire redémarrer la cantine.



*Des étudiants et étudiantes du Lycée, lors de la Journée de la Femme, le 8 mars, dont le thème était "Comment prévenir les grossesses précoces".*

## 5. Les finances de l'Association

Sénégalité est financé uniquement par des dons de particuliers.

En 2017 les recettes se sont élevés à CHF 40'050.

En 2017, les montants suivants ont été utilisés pour les projets:

- ◇ CHF 1'388.- pour le transport des ordinateurs
- ◇ CHF 7'548.- pour la cantine, les vélos, les frais d'inscription, le matériel scolaire.
- ◇ CHF 19'305.- pour le projet "Coup de Pousse"

Les frais administratifs se montent à 3'900 CHF, soit 9.7 % des recettes. Ils comprennent les frais bancaires, les frais de fiduciaire ainsi que les cotisations auprès des organisations faitières.

Depuis l'année 2016, les comptes de Sénégalité sont présentés selon la norme Swiss GAAP - RPC21.

Après approbation par l'Assemblée Générale, les comptes sont publiés sur notre site Web.



*La récolte de Jaxatu, ou aubergine africaine, qui est le troisième légume consommé après la tomate et l'oignon. On lui prête des vertus curatives.*

## 6. La vie de l'Association

En 2017, le Comité de Sénégalité a été largement renouvelé: quatre nouvelles personnes y ont été élues:

- ◇ Madame Elisabeth de Candolle, en charge de la comptabilité
- ◇ Madame Christiane Chenaux, en charge du Fund Raising
- ◇ Madame Elisabeth Weber, en charge du site Web et de la Gazette
- ◇ Monsieur Jean-Paul de Weck, trésorier.

Avec cette nouvelle équipe, le travail est mieux réparti, et les activités se sont démultipliées.

Plusieurs logiciels, sous forme d'abonnements, nous permettent maintenant de bien gérer nos contacts, nos donateurs, l'envoi de la Gazette et le site Internet.

La comptabilité se fait maintenant avec un logiciel dédié.

Le site Web a été remanié de fond en comble, et a rencontré un accueil très favorable.

Enfin les anciennes "News" ont été remplacées par "La Gazette", un format plus actuel.

La participation au Marché de Noël Solidaire a apporté un bol d'air à nos finances, et a été l'occasion de nombreuses rencontres enrichissantes.

La Fedevaco nous a accordé un soutien important, qui couvrira dès 2018 la moitié des charges liées au projet "Coup de Pousse" (les prêts sans intérêt aux créateurs d'entreprises agricoles).

Les premières démarches en vue de la certification Zewo ont été entreprises, et devraient aboutir courant 2018.



*Le stand de Sénégalité au Marché de Noël Solidaire, à Lausanne, a permis de faire nombreux contact, et de vendre des oeuvres d'art sénégalaises.*

# Association Sénégalité

## Bilan

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

(avec indications comparatives de l'exercice précédent)

Tous les montants sont en CHF

Note	<u>Au 31.12.2017</u>	<u>Au 31.12.2016</u>
<b><u>Actifs</u></b>		
<b><u>Actifs circulants</u></b>		
Liquidités	12'143	6'273
Compte PayPal	126	0
Autres débiteurs	0	0
Actifs transitoires	990	0
<b>Total actifs circulants</b>	<b>13'259</b>	<b>6'273</b>
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>		
Equipement informatique	0	0
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>13'259</b>	<b>6'273</b>
<b><u>Passifs</u></b>		
<b><u>Fonds étrangers à court terme</u></b>		
Dettes envers fournisseurs	0	0
Passifs transitoires	0	5'000
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>	<b>0</b>	<b>5'000</b>
<b><u>Fonds étrangers à long terme</u></b>		
Provisions	0	0
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>Fonds affectés</u></b>		
Fonds Projet "Volet Social"	0	0
Fonds Projet "Incubateur"	0	0
Fonds Projet "Coup de Pousse"	0	0
Fonds Projet "Prison Thiès"	0	0
<b>Total capital des fonds affectés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>Fonds propres</u></b>		
Capital versé	0	0
Résultats reportés	13'259	1'273
<b>Total fonds propres</b>	<b>13'259</b>	<b>1'273</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>13'259</b>	<b>6'273</b>

**Association Sénégalité**  
**Compte de résultat**  
**Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017**  
(avec indications comparatives de l'exercice précédent)  
Tous les montants sont en CHF

	Note	2017	Budget 2017	2016
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>				
Donateurs privés - fonds affectés		0	4'000	15'250
Donateurs privés - fonds libres		38'525	25'800	5'830
Résultat Marché de Noël		942	0	0
Dissolution de provisions		0	0	0
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>39'467</b>	<b>29'800</b>	<b>21'080</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>				
<u>Charges directes de projets</u>				
Versements Projet "Volet Social"		-7'549	-3'870	-5'000
Versements Projet "Incubateur"		0	-825	-1'014
Versements Projet "Coup de Pousse"		-14'306	-12'870	-21'195
Versement Projet "Envoi Ordinateurs"		-1'389	-500	0
Versements Projet "Prison Thiès"		0	-1'815	0
<b>Total charges directes de projets</b>		<b>-23'244</b>	<b>-19'880</b>	<b>-27'209</b>
<u>Frais administratifs</u>				
Frais de personnel		0	0	0
Frais FEDEVACO		-1'438	-500	-532
Frais ZEWO		-540	0	0
Frais de secrétariat		0	0	0
Frais de campagne de collectes de fonds		0	0	0
Frais logiciels		-100	0	0
Frais fiduciaire		-1'836	0	0
Autres frais		0	0	0
Amortissements		0	0	0
<b>Total frais administratifs</b>		<b>-3'914</b>	<b>-500</b>	<b>-532</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-27'158</b>	<b>-20'380</b>	<b>-27'741</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>12'309</b>	<b>9'420</b>	<b>-6'660</b>
Résultat financier - frais bancaires		-341	-200	-137
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>		<b>11'968</b>	<b>9'220</b>	<b>-6'797</b>
Allocations aux fonds affectés		0	0	-15'250
Utilisation des fonds affectés		0	0	15'250
Utilisation des fonds affectés - frais de gestion		0	0	0
<b>Résultat net</b>		<b>11'968</b>	<b>9'220</b>	<b>-6'797</b>

**Association Sénégalité**  
**Tableau de variation des fonds**  
 Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017  
 (avec indications comparatives de l'exercice précédent)  
 Tous les montants sont en CHF

**2017**

<b>Fonds affectés</b>	<b>01.01.2017</b>	<b>Attributions</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Indemnité de gestion de projet</b>	<b>Transferts internes</b>	<b>31.12.2017</b>
Projet "Volet Social"	0	0	0			0
Projet "Incubateur"	0	0	0			0
Projet "Coup de Pousse"	0	0	0			0
Projet "Prison Thiès"	0	0	0			0
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds propres</b>						
Capital versé	0					0
Résultats reportés	1'273				-6'797	13'259
Résultat de l'exercice		11'968			6'797	0
<b>Total Fonds libres</b>	<b>1'273</b>	<b>11'968</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13'259</b>

**2016**

<b>Fonds affectés</b>	<b>01.01.2016</b>	<b>Attributions</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Indemnité de gestion de projet</b>	<b>Transferts internes</b>	<b>31.12.2016</b>
Projet "Volet Social"	0	0	0			0
Projet "Incubateur"	0	0	0			0
Projet "Coup de Pousse"	0	15'250	15'250			0
Projet "Prison Thiès"	0	0	0			0
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>0</b>	<b>15'250</b>	<b>15'250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds propres</b>						
Capital versé	0					0
Résultats reportés	8'070				5'331	1'273
Résultat de l'exercice		-6'797			-5'331	0
<b>Total Fonds libres</b>	<b>8'070</b>	<b>-6'797</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'273</b>

**Association Sénégalité**  
**Annexes aux Etats financiers**  
**Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017**  
Tous les montants sont en CHF

## 1. Présentation

SÉNÉGALITÉ est une organisation de coopération internationale privée et sans but lucratif, fondée en 2012 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Lausanne. SÉNÉGALITÉ a pour but de favoriser, au Sénégal, le développement de l'agriculture et la formation en agriculture.

SÉNÉGALITÉ remplit sa mission à l'aide de partenaires terrains, indépendant de SÉNÉGALITÉ. SÉNÉGALITÉ mène actuellement trois projets principaux, à savoir :

Projet	Description
Volet Social	Soutien aux élèves nécessiteux du Lycée Agricole de Bignona, en Casamance.
Soutien Lycée	Financement de livres pour la bibliothèque du Lycée ; co-financement de la cantine du Lycée.
Coup de Pousse	Prêts sans intérêt accordés à d'anciens élèves du Lycée Agricole, qui créent leur entreprise agricole. En 2017, Sénégalité a financé ainsi 10 projets au Sénégal.

## 2. Principes comptables

### *a. Bases de préparation des comptes annuels*

Les états financiers de SÉNÉGALITÉ ont été établis conformément aux statuts de SÉNÉGALITÉ, aux dispositions applicables du Codes des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC21).

### *b. Périmètre des comptes annuels*

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse SÉNÉGALITÉ. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires terrains de SÉNÉGALITÉ, qui sont indépendants de SÉNÉGALITÉ.

### *c. Conversion de monnaies étrangères*

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

### *d. Immobilisations corporelles*

SÉNÉGALITÉ ne détient aucune immobilisation corporelle

### *e. Reconnaissance du revenu*

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds

affectés.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers

*f. Enregistrement des charges*

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

*g. Parties liées*

Les partenaires terrains de SÉNÉGALITÉ sont considérés comme des parties liées de SÉNÉGALITÉ.

*h. Tableau de flux de trésorerie*

Le tableau de flux de trésorerie de SÉNÉGALITÉ n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

### **3. Liquidités**

Les liquidités figurent dans la page « Bilan ».

### **4. Equipement informatique**

Néant.

### **5. Provisions**

Néant.

### **6. Fonds affectés**

Durant l'exercice 2017, tous les dons ont été alloués aux fonds libres, il n'y a eu aucun don pour des fonds affectés.

### **7. Financement des projets**

Pour l'exercice 2017, le financement des projets s'est effectué sans aucune subvention publique.

## **8. Donateurs privés – fonds libres**

Les dons privés sans affectations à un projet précis sont considérés comme des fonds libres

## **9. Indemnités des membres dirigeants**

Les membres du comité de SÉNÉGALITÉ ne reçoivent pas d'indemnités pour leur engagement au sein de SÉNÉGALITÉ.

## **10. Prestations bénévoles**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017, des prestations bénévoles d'un volume de 950 heures de travail, pouvant être estimée à une valeur de CHF 47'500, ont été offertes à l'organisation

## **11. Evénements postérieurs à la date de clôture**

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 27.4.2017. En outre, ils sont soumis à l'Assemblée générale du 3.5.2017. Entre le 31 décembre 2017 et la date de l'approbation des comptes annuels présents, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de SÉNÉGALITÉ au 31 décembre 2017 ou qui devrait être présenté ici.

## **12. Rapport de performance**

SÉNÉGALITÉ publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC 21.

# Rapport de vérification des comptes 2017 de l'Association Sénégalité

de

Mme Sylvie Favre

Comptable

Sylvie Favre  
Comptable  
Chemin de la Batelière 3  
1007 Lausanne  
Tel. 078 / 666 94 59  
Email [favre.sylvie29@gmail.com](mailto:favre.sylvie29@gmail.com)

## **Rapport à l'assemblée générale de l'Association Sénégalité sur le contrôle restreint des comptes de l'exercice 2017**

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2017.

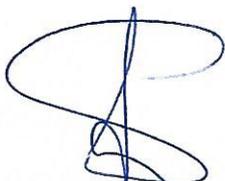
J'ai constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages m'ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Sur la base de mon évaluation, la comptabilité et les comptes annuels répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts. Ils se présentent de manière conforme aux normes Swiss GAAP RPC. Je confirme l'absence d'éléments permettant de conclure à la non-conformité des comptes.

En conséquence, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Lausanne, le 17 juillet 2018

La vérificatrice des comptes



Sylvie Favre